COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

Capitaux propres et dettes : qualifier, classer et présenter les passifs au bilan

Comptes courants d'associés bloqués avances conditionnées obligations convertibles titres participatifs : le classement de ces instruments au passif n'est pas toujours évident à partir du seul contrat. Une qualification discutable fausse le montant des capitaux propres le ratio d'endettement et parfois le respect des engagements pris auprès des financeurs. Ces deux heures reprennent la logique de classification des passifs et les évolutions qui l'affectent. Les critères de distinction sont appliqués aux instruments les plus fréquents puis traduits en écritures et en présentation au bilan. Les incidences sur l'annexe et sur la lecture des comptes sont traitées en fin de session.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**À distance**	**À partir de 440 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables et chefs comptables ainsi que responsables consolidation experts-comptables et collaborateurs de cabinet.

PRÉREQUIS
Maîtriser la construction d'un bilan et les écritures courantes.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les capitaux propres des dettes au regard des critères de classification
- Qualifier les instruments hybrides rencontrés dans les entreprises non cotées
- Comptabiliser les autres fonds propres et leur rémunération
- Présenter les passifs concernés au bilan et dans l'annexe
- Mesurer l'effet d'un reclassement sur les ratios financiers

03 Programme détaillé

M1 La frontière entre capitaux propres et dettes

- Poser les critères
- Définition comptable des capitaux propres
- Caractéristiques d'une dette et obligation de remboursement
- Place des autres fonds propres dans le bilan
- Évolutions récentes de la classification des passifs
- À retenir : C'est le caractère inconditionnel ou non de l'obligation de remboursement qui oriente le classement.

M2 Qualifier les instruments courants

- Cas par cas
- Comptes courants d'associés et conventions de blocage
- Avances conditionnées et subventions remboursables
- Obligations convertibles et titres participatifs
- Primes et frais liés à l'émission
- Cas pratique : Qualification de cinq instruments à partir des clauses de leurs contrats puis passage des écritures.

M3 Présentation et lecture des comptes

- Ce que voient les tiers
- Structuration du passif au bilan
- Rémunération des instruments et charges financières associées
- Informations à porter dans l'annexe
- Effet du classement sur l'endettement et les engagements bancaires
- Atelier : Comparaison de deux présentations du même bilan selon le classement retenu pour un compte courant bloqué.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 440 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr